

# ÉTUDE PRÉ-DIAGNOSTIC

## PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Commune de Nouvion-sur-Meuse/ Ardennes (08)



Janvier 2022

CYTHELIA Energy

  
Energies & Environnement

# SOMMAIRE



■ Présentation du territoire de Nouvion-sur-Meuse	5
■ Les enjeux du milieu physique	7
■ Les enjeux du milieu naturel	14
■ Les enjeux du milieu humain	25
■ Les enjeux du paysage et du patrimoine	32
■ Synthèse finale	36



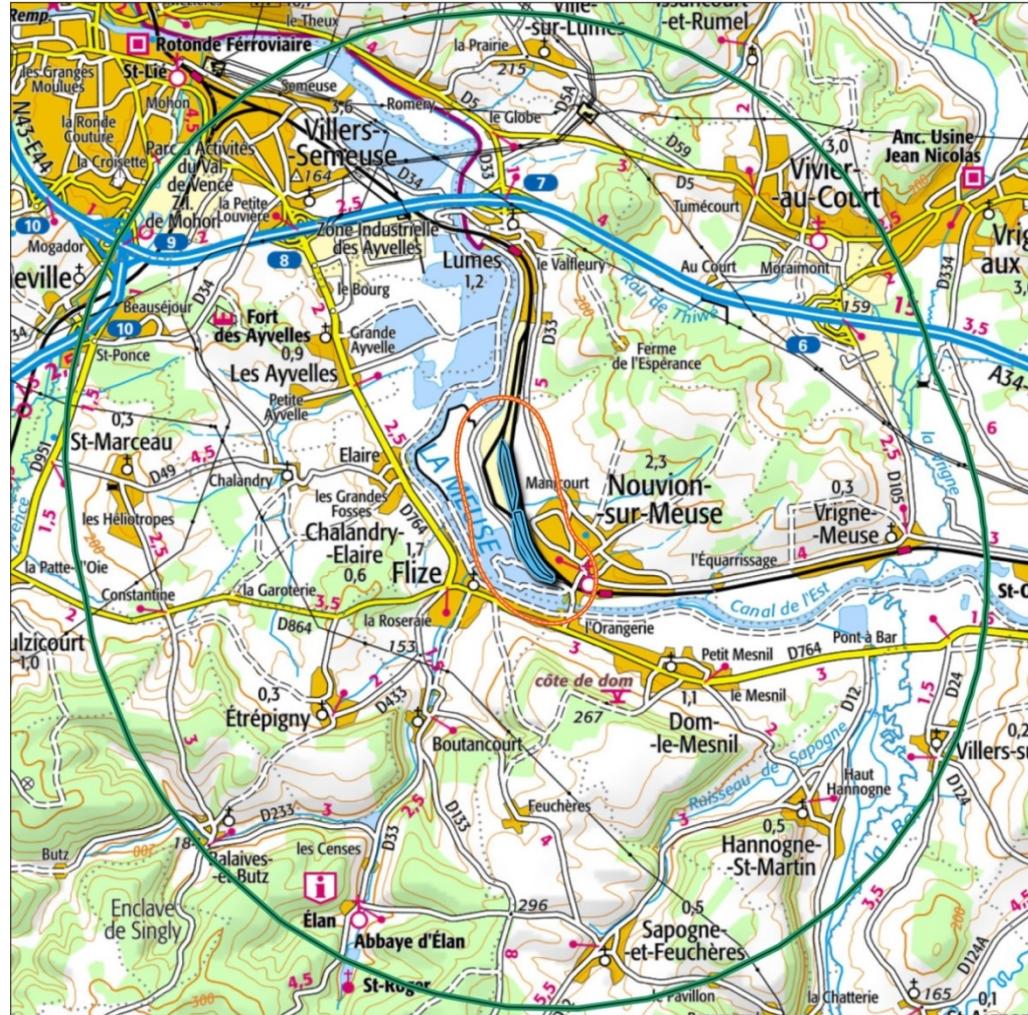
## LOCALISATION DU PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

# Présentation du territoire

La zone d'implantation potentielle (ZIP) du projet photovoltaïque est localisée sur la commune de Novion-sur-Meuse, elle-même située dans le département des Ardennes (08), au sein de la région Grand Est.

La commune de Novion-sur-Meuse fait partie de la communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Dans le cadre de ce pré diagnostic, le choix d'une aire d'étude éloignée (AEE) maximale de 5 km a été acté pour l'ensemble des thématiques abordées afin de prendre en compte le maximum d'enjeux sur le site.

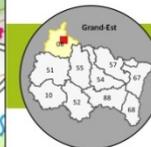


## Parc Photovoltaïque de Novion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Aire d'étude pré-diagnostique

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Aire d'étude éloignée (5 km)
- Limite départementale



Fond : Scan100® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022

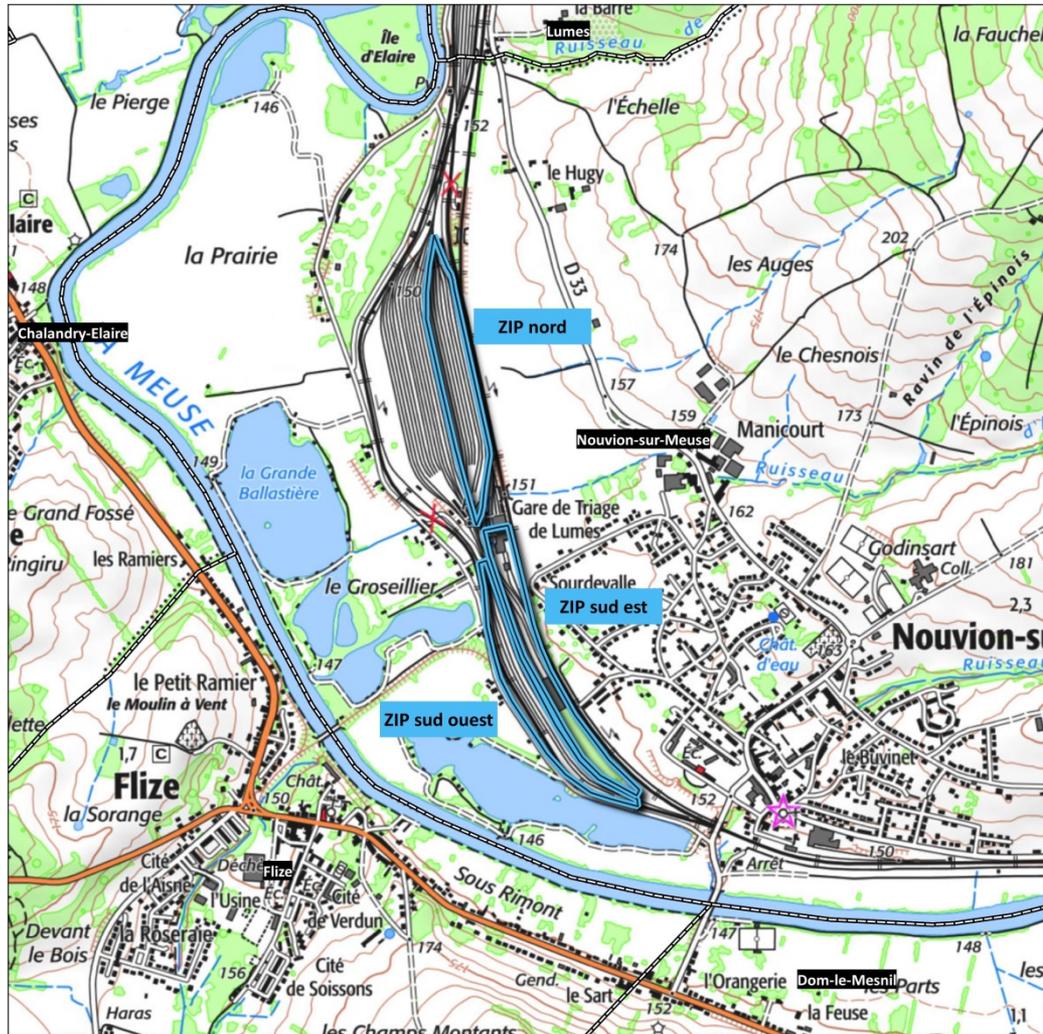


# Présentation du territoire

Afin de simplifier la lecture et la compréhension de l'analyse des différents enjeux identifiés dans ce pré-diagnostic, les trois ZIP seront nommées séparément :

- ZIP nord
- ZIP sud-ouest
- ZIP sud-est

Les trois ZIP cumulent une surface totale d'environ 15,6 ha.

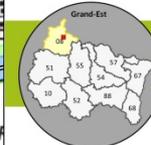


## Parc photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Localisation

- Zone d'implantation potentielle
- Limite communale



Fond : Scan25<sup>®</sup> - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022





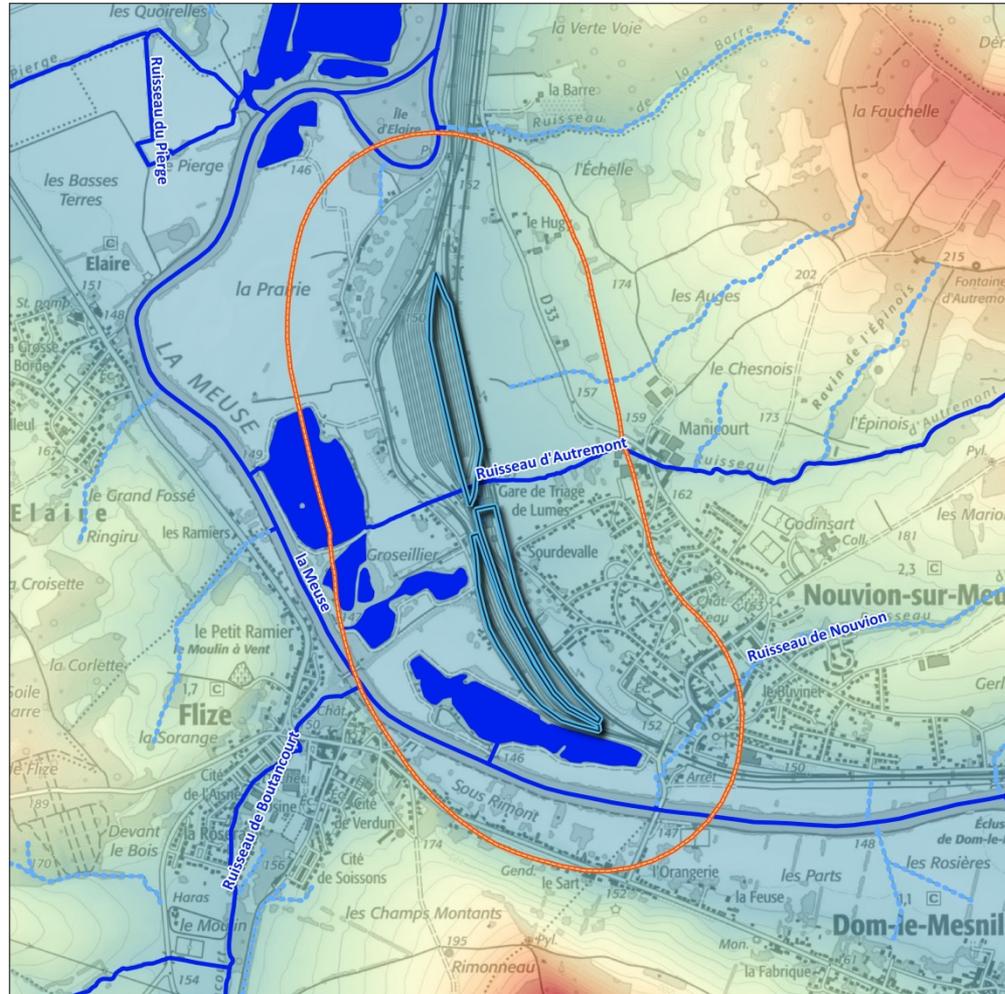
## LES ENJEUX DU MILIEU PHYSIQUE

# Topographie

A grande échelle, les trois ZIP s'inscrivent au sein de la dépression ardennaise, dans la vallée de la Meuse, au pied d'un versant, sur des terrains limoneux et argileux (alluvions et colluvions).

Plus précisément, située à une altitude de 150 m NGF, le site du projet présente une topographie plane.

L'enjeu relatif à la topographie est qualifié de nul.

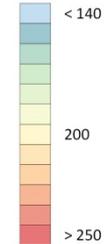


## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Topographie Hydrographie

#### Topographie - Altitude en m



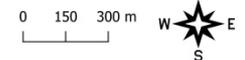
#### Hydrographie

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- ▭ Limite communale



Sources : RGEAltI Sm, BD Topage  
Fond : Scan25® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



# Hydrographie

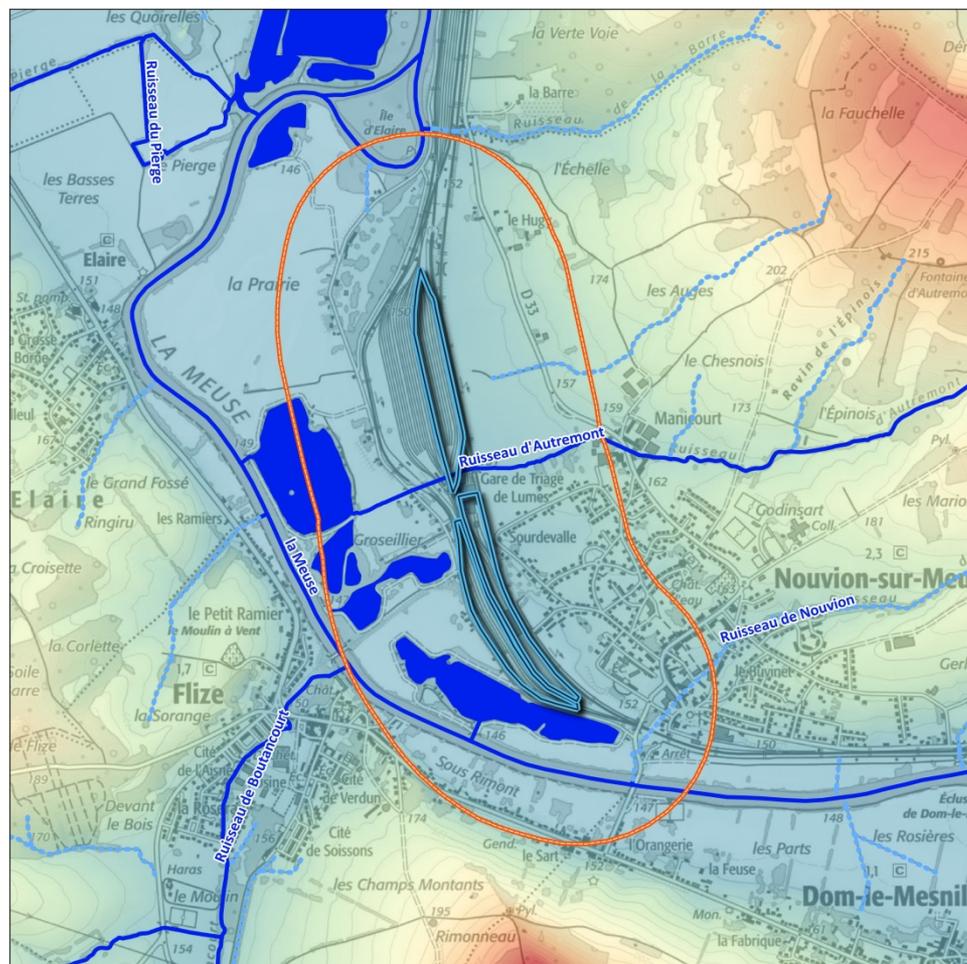
Comme indiqué précédemment, le fleuve Meuse s'écoule au sud/sud-ouest du site du projet, à une distance minimale de 400 m pour la ZIP « sud-ouest ».

Plusieurs affluents viennent alimenter le fleuve au sud-ouest et au nord-est. La ZIP « nord » est traversée en son sud par le ruisseau d'Autremont qui vient se jeter dans un plan d'eau en aval.

Plusieurs autres ruisseaux, de nature intermittentes, viennent alimenter la Meuse mais ne recoupent pas les ZIP.

La commune de Nouvion-sur-Meuse est intégrée au SDAGE Rhin-Meuse.

Compte tenu du contexte hydrographique, l'enjeu est jugé modéré.

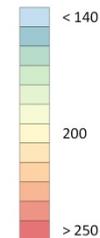


## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Topographie Hydrographie

Topographie - Altitude en m



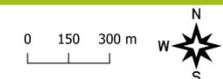
Hydrographie

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Limite communale



Sources : RGEAltH 5m, BD Topage  
Fond : Scan25<sup>+</sup> - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022

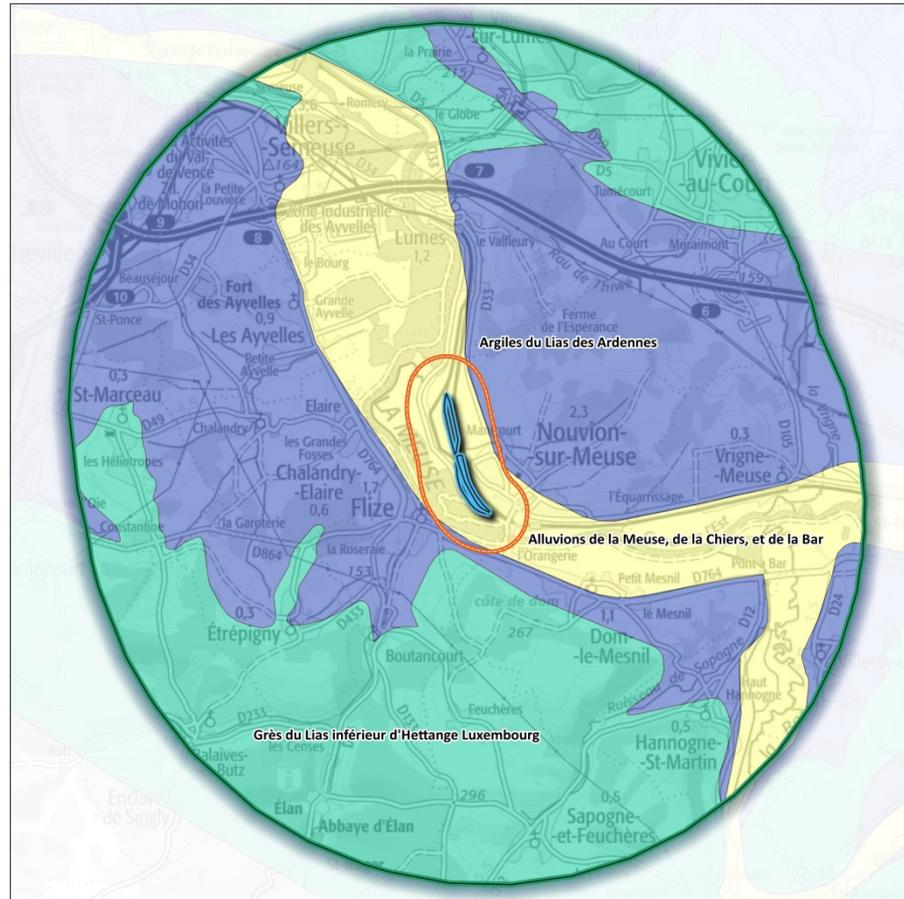


# Hydrogéologie

Trois masses d'eau souterraines superposées, et de natures différentes, occupent le sous-sol du site du projet. Elles sont listées ci-dessous, de la plus superficielle à la plus profonde :

- Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar (B1G015) : nappe alluviale, à écoulement libre et 100 % affleurante ;
- Argiles du Lias des Ardennes (B1G020) : nappe imperméable localement (aquifère), à écoulement libre et 80 % affleurante ;
- Grès du Lias inférieur d'Hettange Luxembourg (B1G018) : nappe sédimentaire, majoritairement captive, à 13 % affleurante.

L'enjeu relatif aux masses d'eau souterraines est forte, en particulier pour la nappe la plus superficielle. Celle-ci est vulnérable au risque de pollution du fait de sa composition, de sa position affleurante et de son écoulement libre.



Parc Photovoltaïque de  
Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

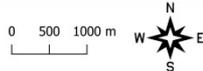
**Masses d'eau  
souterraines**

- Argiles du Lias des Ardennes
- Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar
- Grès du Lias inférieur d'Hettange Luxembourg

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Aire d'étude éloignée (5km)



Source : Sandre  
Fond : Scan100\* - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022

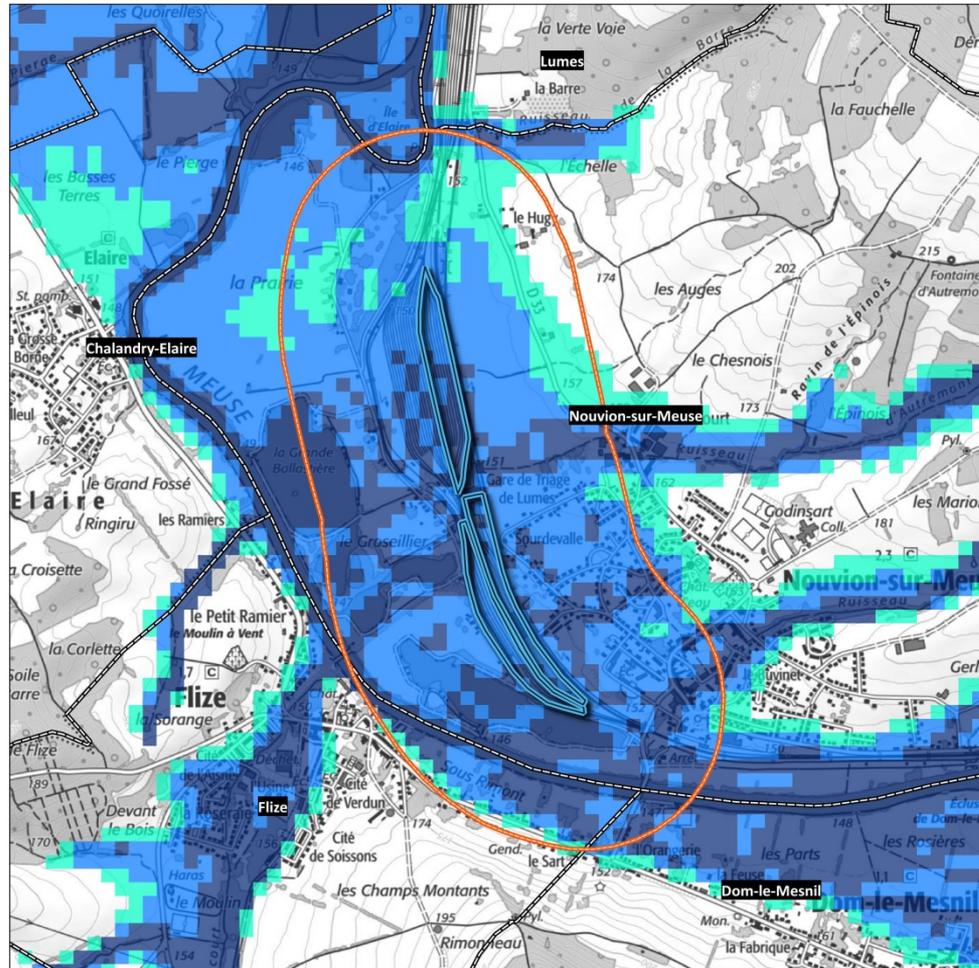


# Zones humides

D'après <http://sig.reseau-zones-humides.org/>, des zones humides sont potentiellement localisées sur l'ensemble des trois ZIP (probabilité très forte à forte) en lien avec le fleuve de La Meuse et ses affluents (ruisseaux qui se jettent depuis le sud-est).

Des zones humides concernent donc, à priori, l'ensemble du site du projet. L'étude naturaliste permettra de confirmer ces éventualités (sondages pédologiques à prévoir).

Les zones humides sont des milieux sensibles dont la présence induit un enjeu fort.



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

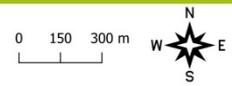
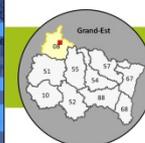
### Zones humides

#### Milieux potentiellement humides

- Probabilité assez forte
- Probabilité forte
- Probabilité très forte

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Limite communale

Source : <http://sig.reseau-zones-humides.org/>  
Fond : Scan25° - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



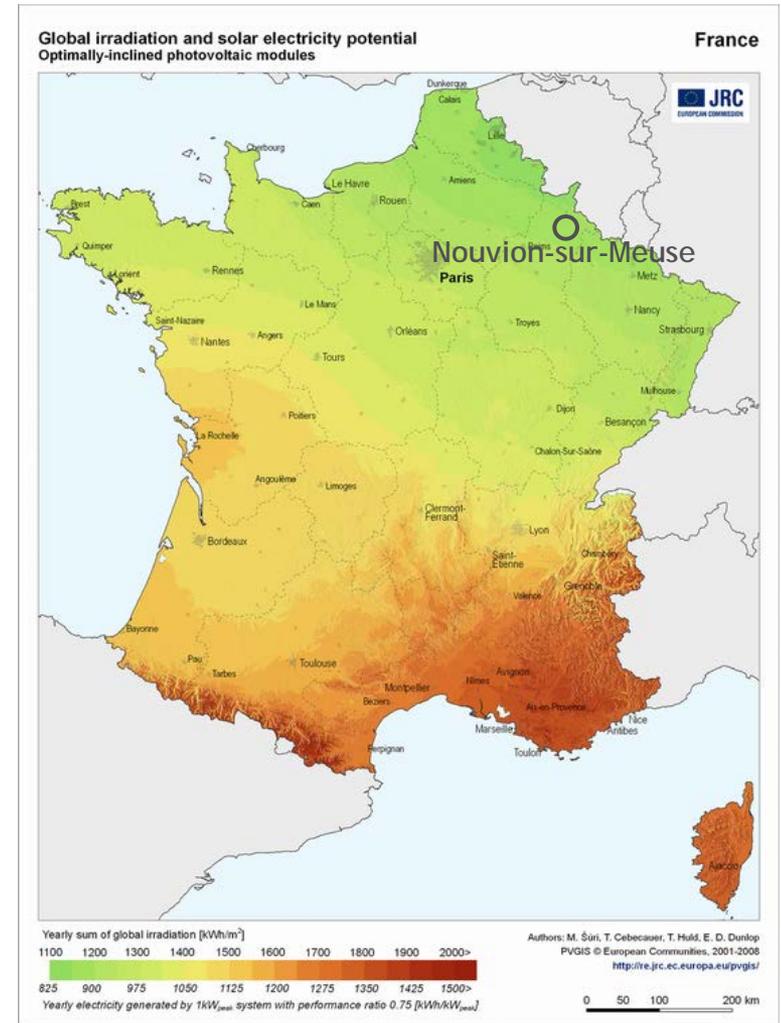
# Météorologie

La commune de Nouvion-sur-Meuse est située au sein d'un secteur avec un climat semi-continental avec une différence plus prononcée entre l'hiver et l'été, les étés sont chauds et les hivers ont un grand nombre de jours de neige ou de gel.

Localement, la fraction d'insolation est de 34,6% (durée annuelle moyenne d'ensoleillement sur la station Météo France de Charleville-Mez à Tournes (08) est de 1515,9 h). L'exposition des parcelles est donc favorable, la topographie étant plane. Ce paramètre constitue un enjeu jugé fort.

Sur station Météo France de Charleville-Mez, les précipitations atteignent un total annuel de 942,6 mm et se concentrent principalement d'octobre à février, avec un minimum en juin. Les hivers sont froids (26 jours avec des températures négatives, principalement entre novembre et mars) et les températures moyennes estivales atteignent 17,7°C en juillet. La température moyenne annuelle est de 9,7°C.

Le département des Ardennes se situe dans une zone dont l'exposition à la foudre est jugée faible, avec une densité de foudroiement (Ng) inférieure à 1,5. L'enjeu est qualifié de faible.

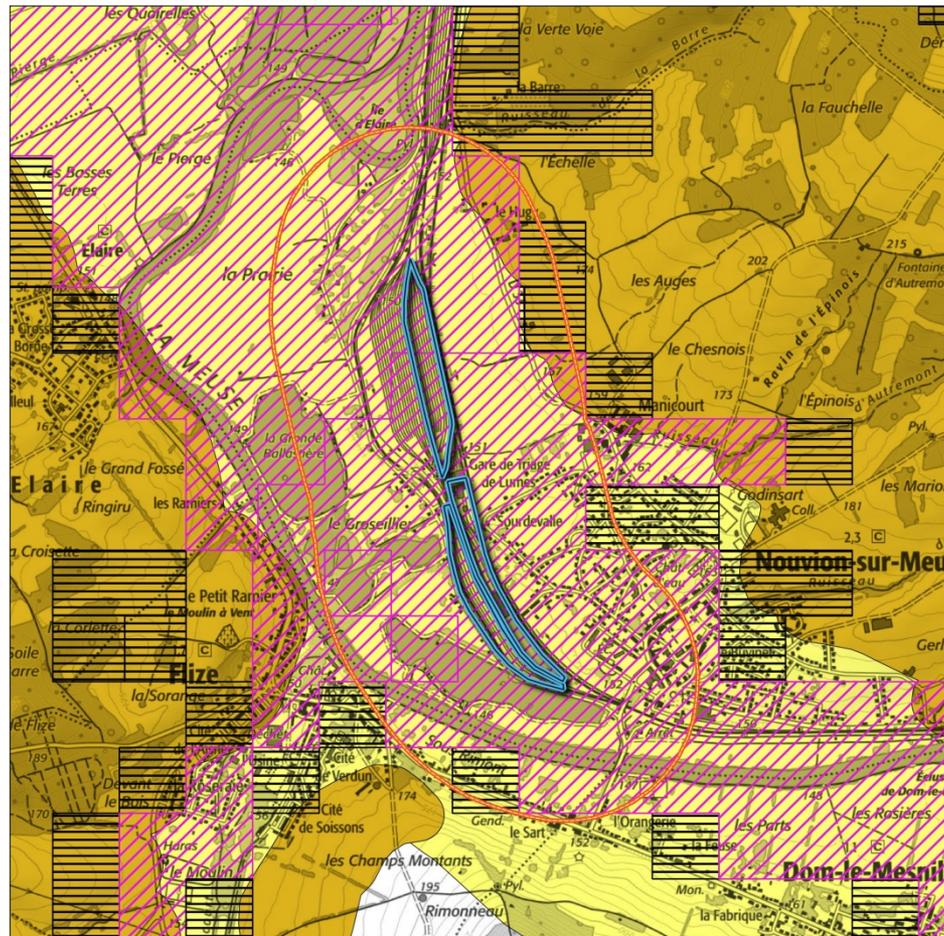


# Risques naturels

D'après le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) des Ardennes et le site <https://www.georisques.gouv.fr> :

- La commune de Nouvion-sur-Meuse se situe en zone de sismicité très faible (zone 1) ;
- Les trois ZIP sont situées sur une zone potentiellement sujette au débordement de nappes. L'enjeu est jugé fort au droit des ZIP ;
- L'aléa retrait-gonflement des argiles concerne la totalité des ZIP. L'aléa est jugé faible ;
- Le risque inondation est présent sur la commune de Nouvion-sur-Meuse (exposé indépendamment sur la diapositive suivante) ;
- Les risques naturels associés aux aléas cavités et mouvements de terrain ne sont pas présents au droit de la ZIP.

L'enjeu global est qualifié de négligeable à fort au droit des ZIP.



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Risques naturels

#### Aléa remontée de nappes

Zone potentiellement sujette aux débordements de nappe

Zones potentiellement sujettes aux inondations de caves (0 m < prof. < 5 m)

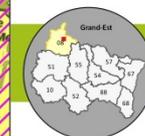
#### Aléa retrait-gonflement d'argiles

Moyen

Faible

Zone d'implantation potentielle  
 Aire d'étude rapprochée (500m)  
 Limite communale

Source : Georisques  
Fond : Scan25<sup>e</sup> - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



# Risques naturels

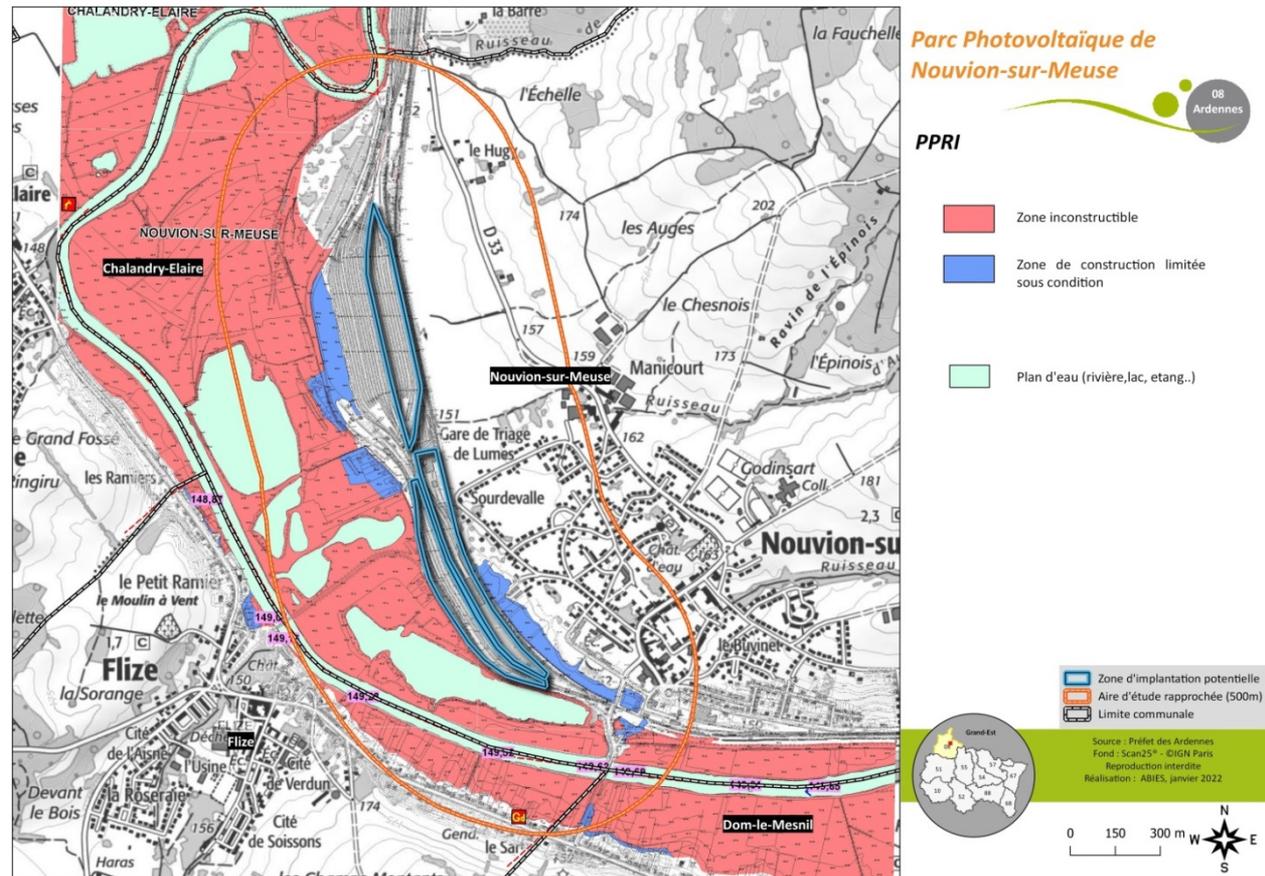
La commune de Nouvion-sur-Meuse est soumise au risque inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau, du fait de la présence du fleuve Meuse.

Un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), Meuse Amont I, a été approuvé le 01/12/2003 (<http://www.ardennes.gouv.fr/meuse-amont-i-a1080.html>).

La cote de la crue centennale est de 149,81 m, ce qui est légèrement inférieur à la topographie moyenne du site (150 m).

Le règlement graphique est exposé sur la carte ci-contre. La zone inondable occupe tout l'espace du territoire communal compris entre la voie SNCF et la Meuse. Les trois ZIP sont situées en dehors de toutes zones « inconstructibles » ou « constructibles limitées sous conditions ». Toutefois, il serait judicieux que le projet prenne en compte l'écoulement des eaux en maintenant notamment la transparence hydraulique du secteur (contraintes d'implantation, surélévation des postes électriques, type d'ancrage, etc.)

L'enjeu relatif à l'aléa inondation est qualifié de **faible**, les ZIP étant situées à la limite des zones sensibles.



Néanmoins, la route du triage, qui pourrait servir d'accès en phase chantier, se trouve dans le périmètre inondable.

# Synthèse des enjeux liés au milieu physique

Composante		Description	Enjeu global
Topographie		Le site du projet repose sur une topographie plane.	Nul
Hydrographie (eaux de surface)		La rivière La Meuse s'écoule à 400 m de la ZIP « sud-ouest ». Le ruisseau d'Autremont, qui vient alimenter le fleuve, recoupe la ZIP « nord ».	Modérée
Hydrogéologie		La nappe d'eau souterraine la plus superficielle « Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar », à écoulement libre est affleurante est située sous la ZIP.	Fort
Zones humides		Des zones humides sont à priori localisées sur l'ensemble des trois ZIP.	Fort
Météorologie		Le climat local est de type semi-continentale. L'ensoleillement est inférieur à la moyenne nationale.	Fort
		La densité de foudroiement est faible sur le territoire.	Faible
Risques naturels	Séisme	La commune est située en zone de sismicité très faible.	Très faible
	Inondation	La commune est soumise au risque inondation mais les trois ZIP sont situées en dehors de toutes zones inondables.	Faible
	Remontée de nappes	Une zone potentiellement sujette aux débordements de nappes est signalée sur la totalité des trois ZIP.	Fort
	Retrait-gonflement des argiles	L'aléa retrait-gonflement des argiles concerne l'entièreté des trois ZIP.	Faible
	Autres risques	Aucun autre risque naturel n'est identifié au droit de la ZIP.	Négligeable

Nul/Négligeable

Très faible

Faible

Modéré

Fort



## LES ENJEUX DU MILIEU NATUREL

# Zonages naturels d'inventaire et de protection

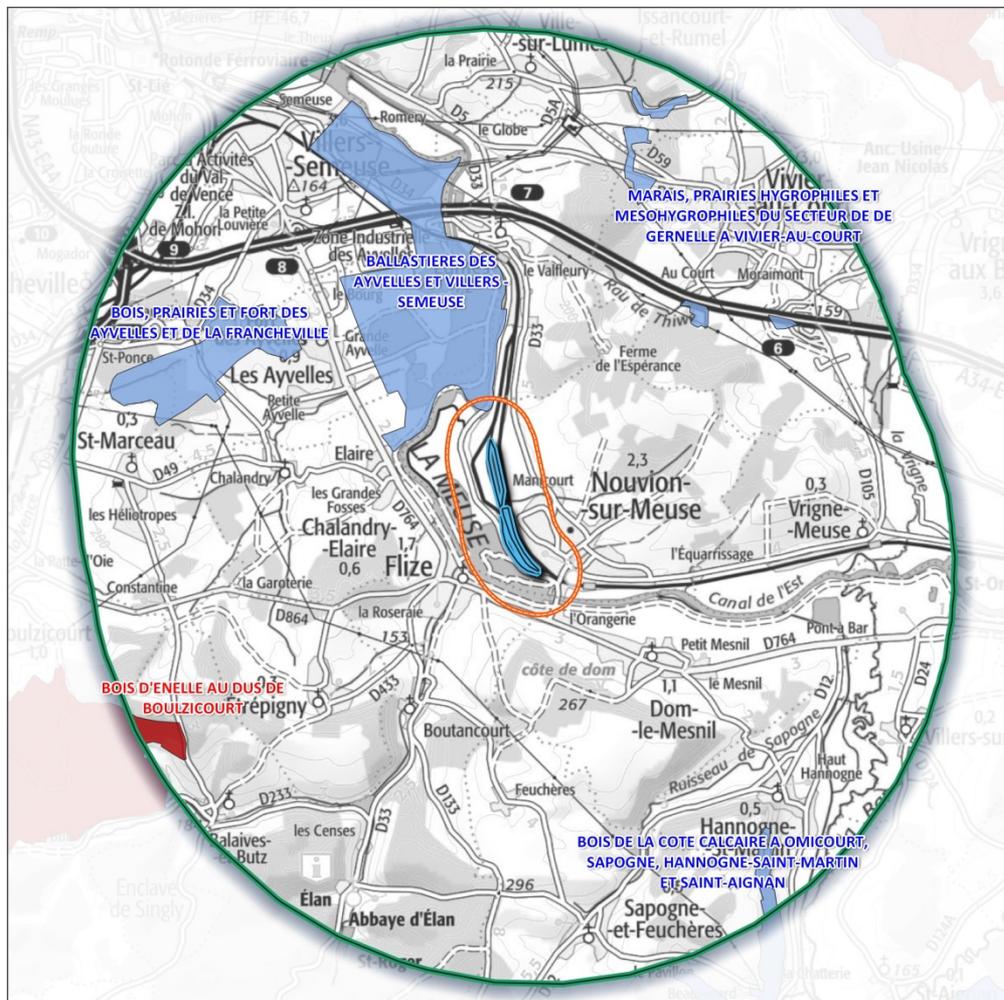
Au sein de l'AEE, on note la présence de cinq Zones d'Intérêt Naturel (ZNI) dont quatre ZNIEFF de type I ainsi qu'une ZNIEFF de type II.

La ZNI la plus proche est la ZNIEFF de type I « Ballastieres des Ayvelles et Villers-Semeuse » située à 340 m au nord de la ZIP « nord ».

Toutefois, aucune zone Natura 2000 (directive oiseaux et habitats) n'est recensée sur l'AEE.

En conclusion, aucun espace naturel protégé n'est recensé sur le site du projet.

L'enjeu est qualifié de très faible.



Parc Photovoltaïque de  
Nouvion-sur-Meuse

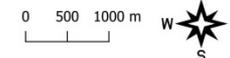
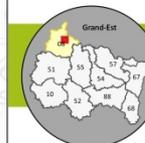
08  
Ardennes

Zonage naturel  
d'intérêt

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Aire d'étude éloignée (5km)
- Limite communale

Sources : DREAL Grand-Est  
Fond : Scan100® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



# Zonages naturels d'inventaire et de protection et faune associée

Nom et identifiant du site	Distance de la ZIP	Intérêt écologique et description
<p>ZNIEFF de type I « BALLASTIERES DES AYVELLES ET VILLERS- SEMEUSE »</p> <p>210000737</p>	<p>340 m au nord</p>	<p>Les ballastières des Ayvelles, de Chalandry-Elaire et de Villers-Semeuse constituent un ensemble humide situé dans la vallée de la Meuse.</p> <p>Mais l'intérêt de la ZNIEFF est surtout faunistique.</p> <p>De nombreuses libellules et demoiselles s'y remarquent, avec près d'une trentaine d'espèces différentes dont certaines sont rares et figurent sur la liste rouge régionale des insectes. Les reptiles (avec la coronelle lisse) et les batraciens (triton à crête, crapaud commun, etc.) sont également attirés par ce type de milieu. La présence du rarissime Pélobate brun est à souligner ici : en déclin dans toute l'Europe, c'est l'amphibien le plus menacé de France où il est au bord de l'extinction, il est protégé sur le territoire national depuis 1993, inscrit à l'annexe IV de la directive Habitats, à l'annexe II de la convention de Berne, sur le livre rouge de la faune menacée en France et sur la liste rouge régionale. Les plans d'eau et les prairies riveraines sont attirantes pour la faune avienne. Couplées aux inondations, les ballastières forment au printemps une vaste zone humide qui accueille les migrateurs : canards souchets, vanneaux huppés, chevaliers guignettes, gambettes ou aboyeurs, bergeronnettes printanières, mouettes pygmées, guifettes noires.</p> <p>Ce site regroupe 74 espèces déterminantes.</p>

# Zonages naturels d'inventaire et de protection et faune associée

Nom et identifiant du site	Distance de la ZIP	Intérêt écologique et descriptif
<p>ZNIEFF de type I « BOIS, PRAIRIES ET FORT DES AYVELLES ET DE LA FRANCHEVILLE »</p> <p>210020160</p>	<p>2,5 km au nord-ouest</p>	<p>La ZNIEFF des bois, prairies et fort des Ayvelles et de la Francheville regroupe, sur près de 140 hectares, des boisements plus ou moins frais sur argile, un ensemble de prairies de fauche, pâturées en arrière saison, un réseau de haies et de bosquets et dans sa partie est, le Fort des Ayvelles.</p> <p>L'intérêt floristique et faunistique est très important. Le site est fréquenté par de nombreux papillons ; les orthoptères sont variés et présentent une espèce inscrite sur la liste rouge régionale, le criquet ensanglanté. Des sauterelles et d'autres criquets plus communs l'accompagnent. Certaines libellules et demoiselles se rencontrent également dans la ZNIEFF. Les amphibiens sont bien représentés, notamment par la salamandre commune (inscrite sur la liste rouge régionale), le triton palmé, le triton alpestre, le crapaud, la grenouille verte et la grenouille rousse. Les reptiles comprennent la coronelle lisse (inscrite sur la liste rouge régionale et dans le livre rouge de la faune menacée en France, catégorie "à surveiller"), le lézard vivipare et la couleuvre à collier.</p> <p>L'ancien fort présente un réseau de galeries souterraines formant un gîte d'hivernation hivernal pour les chauves-souris : on en a ainsi dénombré dix espèces, toutes protégées au niveau national depuis 1981.</p> <p>Ce site regroupe 33 espèces déterminantes.</p>

# Zonages naturels d'inventaire et de protection et faune associée

Nom et identifiant du site	Distance de la ZIP	Intérêt écologique et descriptif
<p>ZNIEFF de type I « MARAIS, PRAIRIES HYGROPHILES ET MESOHYGROPHILES DU SECTEUR DE GERNELLE À VIVIER-AU-COURT »</p> <p>210008900</p>	<p>2,8 km au nord-est</p>	<p>Le marais d'Issancourt-et-Rumel ainsi que les prairies hygrophiles à mésohygrophiles les mieux conservées et les plus riches du secteur de Gernelle à Vivier-au-Court ont été regroupés dans une ZNIEFF I constituée de six zones proches. Ce marais est l'un des seuls marais tourbeux des Crêtes préardennaises qui subsiste encore dans la région.</p> <p>Dans les mares, les ruisseaux et ruisselets se développent une importante faune d'invertébrés (limnées, gammares, dytiques, gyrins, notonectes, nêpes, phryganes, perles, etc.). On y remarque la rainette verte (inscrite à l'annexe II de la convention de Berne, à l'annexe IV de la directive Habitats, sur le livre rouge de la faune menacée en France et sur la liste rouge des amphibiens de Champagne-Ardenne), le triton alpestre (annexe III de la convention de Berne), la grenouille rousse et la grenouille verte. Le site constitue un terrain de chasse pour de nombreuses libellules venant des étangs situés à proximité. Trois sont inscrites sur la liste rouge régionale des insectes : le leste dryade, la grande aeschne et la cordulie métallique.</p> <p>Près de 80 espèces d'oiseaux différentes ont été observées au niveau des prairies et du marais. Parmi celles-ci, trois sont inscrites sur la liste rouge des oiseaux de Champagne-Ardenne : la locustelle luscinoïde (nicheur très rare et en régression alarmante), la pie-grièche écorcheur et la pie-grièche grise (nicheur peu commun).</p> <p>Certains mammifères y ont été également observés : le muscardin dans les saulaies, la musaraigne aquatique à proximité de la fontaine du Paradis (inscrite sur la liste rouge régionale et protégée au niveau national). Renards, blaireaux et chevreuils fréquentent régulièrement la ZNIEFF.</p> <p>Une petite partie du site est en refuge volontaire LPO. Deux parcelles communales du marais d'Issancourt, d'une superficie de 3 h 15 à 70 ca, sont louées au Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne depuis 1979 afin d'assurer la protection de l'avifaune.</p> <p>Ce site regroupe 15 espèces déterminantes.</p>

# Zonages naturels d'inventaire et de protection et faune associée

Nom et identifiant du site	Distance de la ZIP	Intérêt écologique et descriptif
<p>ZNIEFF de type I « BOIS DE LA COTE CALCAIRE A OMICOURT, SAPOGNE, HANNOGNE-SAINT-MARTIN ET SAINT-AIGNAN »</p> <p>210009496</p>	<p>4 km au sud-est</p>	<p>Cette ZNIEFF, essentiellement forestière, englobe un des sites importants des Crêtes calcaires préardennaises.</p> <p>Elle renferme plusieurs types forestiers très caractéristiques : la hêtraie calcicole, la tiliaie-acéraie submontagnarde calcicole et la chênaie-frênaie-charmaie fraîche à jacinthe des bois.</p> <p>L'entomofaune est variée et présente plusieurs espèces rares ou peu courantes notamment au niveau des Ephémères, des Trichoptères et des papillons (avec le rare damier de la succise, protégé en France, inscrit à l'annexe II de la convention de Berne, à l'annexe II de la directive Habitats, dans le livre rouge de la faune menacée en France en tant qu'espèce très vulnérable et sur la liste rouge des Lépidoptères de Champagne-Ardenne).</p> <p>On peut également y observer deux espèces d'origine méridionale, la mante religieuse et la petite cigale des montagnes. On y rencontre aussi des espèces plus communes : des sauterelles, des criquets, des grillons et des papillons. Les amphibiens sont représentés par le triton alpestre (inscrit dans le livre rouge de la faune menacé en France en tant qu'espèce vulnérable), le triton palmé, le crapaud commun et la grenouille rousse. L'avifaune inventoriée comprend 33 espèces avec des rapaces, des pics, des grives, la tourterelle des bois, le pigeon ramier, le geai des chênes, le pouillot véloce, le roitelet triple bandeau, le troglodyte mignon, la sittelle torchepot, le grosbec casse-noyaux et de nombreuses mésanges. Les mammifères sont bien diversifiés et représentés par les chevreuils et les sangliers pour les grands mammifères, par le renard, le blaireau et la martre des pins pour les carnivores, par l'écureuil roux, le hérisson d'Europe, le loir, le muscardin et le chat sauvage. Une espèce fait partie de la liste rouge des mammifères de Champagne-Ardenne : la musaraigne aquatique.</p> <p>Ce site regroupe 40 espèces déterminantes</p>

# Zonages naturels d'inventaire et de protection et faune associée

Nom et identifiant du site	Distance de la ZIP	Intérêt écologique et descriptif
<p>ZNIEFF de type II « BOIS D'ENELLE AU SUD DE BOULZICOURT »</p> <p>210020085</p>	<p>4,4 km au sud-ouest</p>	<p>La ZNIEFF comprend, outre la forêt, des groupements de pelouses, des prairies pacagées (ou localement fauchées) mésophiles, une mare intraforestière (avec à proximité le narcisse des poètes, probablement planté pour ornementation), des sources et ruisseaux tufeux à Cratoneuron. Cette zone essentiellement forestière (90% de la surface totale) comprend différents types de boisements : la hêtraie calcicole montagnarde, la tiliaie-acéraie à actée en épis et acéraie-frênaie à mercuriale vivace et la chênaie-frênaie.</p> <p>Le Bois d'Enelle présente aussi un intérêt historique de par la présence au Châtillon d'une motte féodale et, au nord de la ferme d'Eva, de nombreuses cavités témoins de l'exploitation du minerai de fer dans la région.</p> <p>A l'ouest et à l'est subsistent des pelouses calcaires à brome érigé et fétuque de Leman. Des orchidées variées s'y rencontrent : acéras homme pendu, orchis militaire (et une dizaine de pieds de leur hybride), orchis poupre, orchis moucheron, orchis mâle, ophrys mouche, épipactis brun rougeâtre, listère ovale, platanthère à deux feuilles, platanthère des montagnes. Ils sont accompagnés par la laïche pied d'oiseau (protégée en Champagne-Ardenne), le bugle de Genève, la laïche printanière, l'hélianthème jaune, la potentille printanière, le petit boucage, la germandrée petit-chêne, le serpolet, l'euphrase des bois, plus localement l'anémone pulsatile et la globulaire...</p> <p>Ce site regroupe 41 espèces déterminantes.</p>

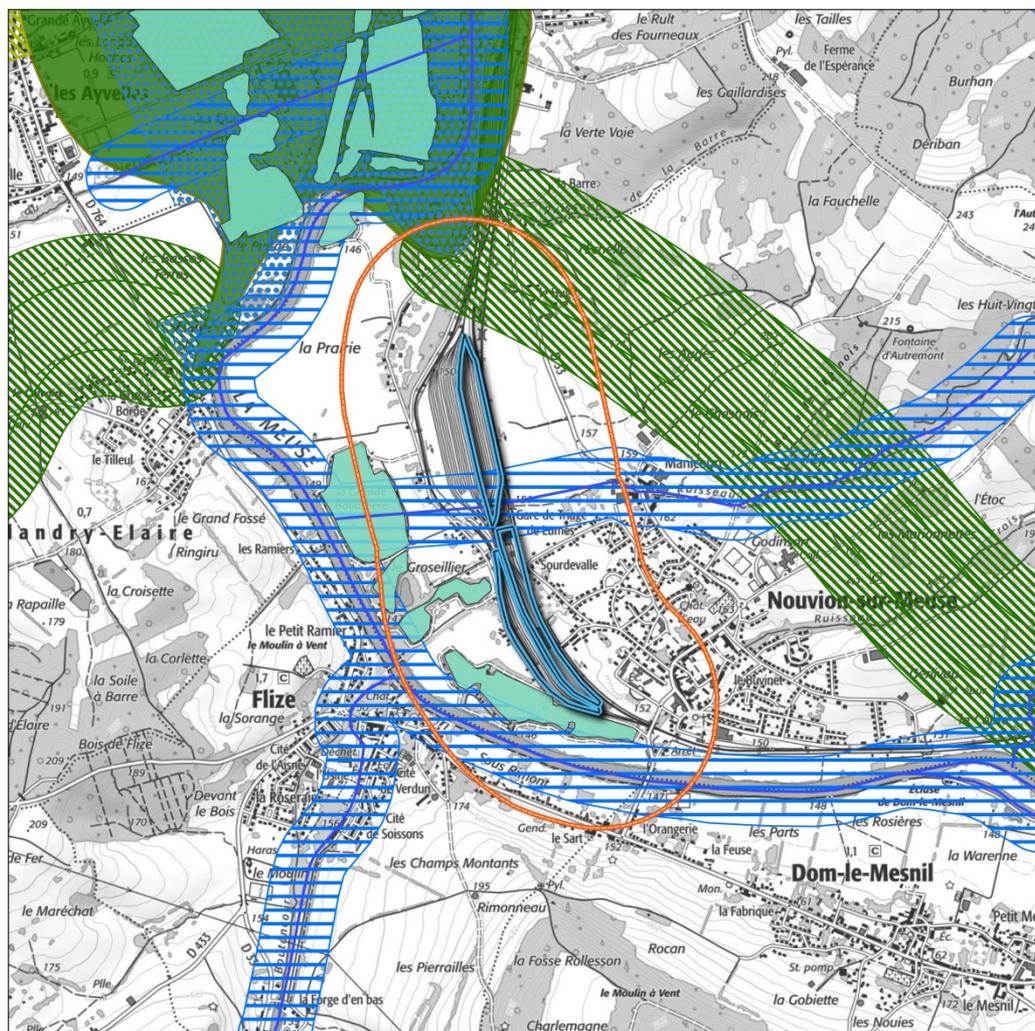
# Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Champagne-Ardenne

D'après le SRCE de Champagne-Ardenne, dont les composantes de la trame verte et bleue (TVB) sont représentées ci-contre, la ZIP est au cœur du réseau TVB.

Le ruisseau d'Autremont, cité précédemment, constitue un corridor écologique de milieux humides et concerne une partie des ZIP « nord » et « sud-est ».

Plusieurs plans d'eau sont également situés à proximité immédiate sud-ouest du site du projet.

L'enjeu est jugé modéré.



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08 Ardennes

### Schéma régional de cohérence écologique

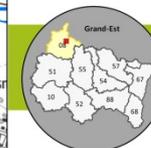
#### Trame verte

- Réservoir de biodiversité - milieu ouvert
- ▨ Corridor écologique - milieu boisé
- ▨ Corridor écologique - milieu ouvert

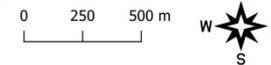
#### Trame bleue

- Cours d'eau
- Plan d'eau de plus d'1 ha
- ▨ Réservoir de biodiversité des milieux humides
- ▨ Corridor écologique des milieux humides

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)



Sources : DREAL Grand-Est  
Fond : Scan25\* - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



# Plans Nationaux d'Actions

Plusieurs déclinaisons de Plans Nationaux d'Actions sont mis en place dans la région Grand Est en faveur :

- du **sonneur à ventre jaune** (amphibien) : non concerné sur le site du projet (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/declinaison-regionale-des-plans-nationaux-d-r6709.html>)
- des **plantes messicoles** : le site pourrait être potentiellement concerné (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/declinaison-regionale-des-plans-nationaux-d-r6710.html>)
- du **hamster commun** : à priori non concerné sur le site du projet puisque l'habitat privilégié est en zone agricole (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/plan-national-d-actions-en-faveur-du-hamster-r6707.html>)
- du **Lynx Massif** : non concerné sur le site du projet (<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/plan-regional-d-actions-lynx-massif-des-vosges-a20093.html>)
- du **Balbuzard pêcheur**, de la **Pyrargue à queue blanche**, du **Grand Tétrás**, du **Milan Royal**, de la **Pie-grièche grise à tête rousse** et du **Râle des Genêts** (aucune information précise relative au territoire du projet : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/declinaison-regionale-des-plans-nationaux-d-r6713.html>)

# Synthèse des enjeux liés au milieu naturel

Composante	Description	Enjeu global
Zones d'Intérêt Naturels	Cinq ZNI, dont quatre ZNIEFF de type I et une ZNIEFF de type II, sont situées dans l'AEE mais aucune n'est localisée sur la ZIP.	Très faible
Habitats	Les ZIP « nord » et « sud-est » sont directement concernées par la sous-trame cours d'eau et milieux humides identifiées dans le SRCE Champagne-Ardenne.	Modéré

Nul/Négligeable	Très faible	Faible	Modéré	Fort
-----------------	-------------	--------	--------	------



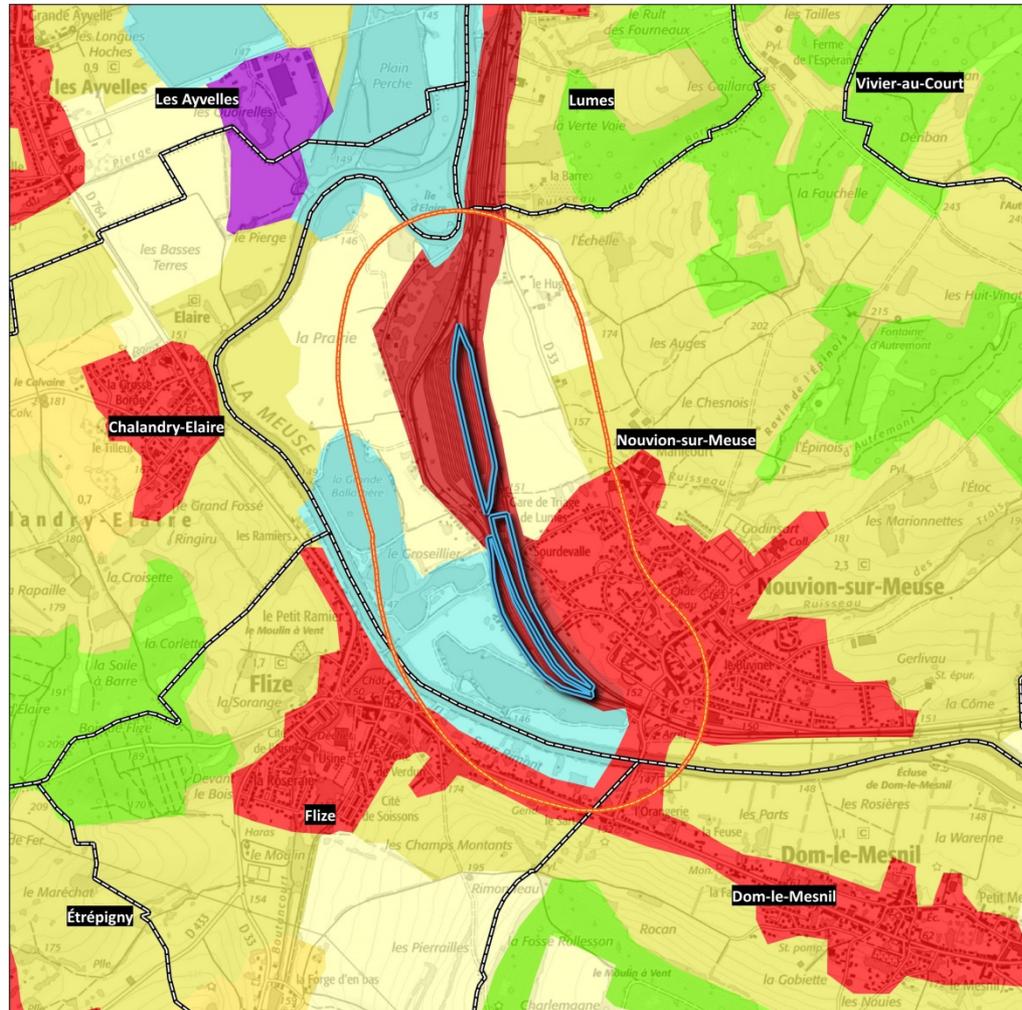
## LES ENJEUX DU MILIEU HUMAIN

# Occupation du sol

La carte ci-contre, basée sur les données du Corine Land Cover 2018, permet de mieux appréhender le contexte du territoire dans lequel s'inscrit le projet.

On constate que les trois ZIP s'inscrivent au sein d'un territoire artificialisé, dans la catégorie « Tissu urbain discontinu ». Ces parcelles appartiennent à la SNCF (ancien triage de Lumes).

L'agriculture est bien représentée dans l'usage des terres sur le territoire communal mais en aucun cas sur le site du projet.



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Occupation du sol

#### Territoires artificialisés

- 112 - Tissu urbain discontinu
- 122 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- 131 - Extraction de matériaux

#### Territoires agricoles

- 211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes

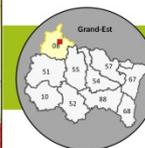
#### Forêts et milieux semi-naturels

- 311 - Forêts de feuillus

#### Surfaces en eau

- 512 - Plans d'eau

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Limite communale



Source : Corine Land Cover 2018  
Fond : Scan25® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022

0 150 300 m



# Occupation du sol

Cette orthophotographie permet de mieux visualiser l'occupation du site.  
Comme exposé précédemment, les trois ZIP sont implantées sur des parcelles artificialisées appartenant à la SNCF.

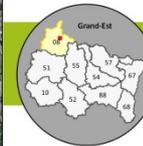


**Parc Photovoltaïque de  
Nouvion-sur-Meuse**

08  
Ardennes

**Occupation du sol  
Photographie aérienne**

-  Zone d'implantation potentielle
-  Aire d'étude rapprochée (500m)
-  Limite communale



Fond : BDOrtho® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022





# Habitats et voies de communication

Les ZIP sont desservies au sud-ouest par les routes départementales D 864 et D764 et au nord-est par la route départementale D 33. De là, quelques routes locales permettent d'accéder au site du projet.

L'enjeu est qualifié de faible.

Des habitations sont situées à proximité immédiate des ZIP « sud-est » et « sud-ouest » notamment (rues Friedrichroda, Henri Barbusse, Pierre Sémard, route du triage, etc).

La visibilité sur la ZIP est forte concernant les habitations les plus proches. De l'autre côté de la Meuse, au sud-ouest, la visibilité est limitée. Idem au nord-est pour la route de Lumes (à confirmer pour les routes et habitations situées plus en hauteur).



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Occupation du sol Accès au site

#### Axe de communication

- Accès principal
- Desserte locale
- Route empierrée
- Chemin et sentier
- Voie ferrée

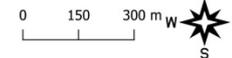
#### Bâti

- Château
- Eglise
- Habitat
- Industriel, agricole ou commercial

Zone d'implantation potentielle



Source : BDTopo  
Fond : BDOrtho® - IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



L'enjeu est qualifié de négligeable à fort.

# Exemples de visibilité directes depuis les habitations et voies de communication



Depuis la route du triage (49.701388, 4.783904)



Depuis la rue Pierre Sémard (49.701438, 4.787316)



Depuis la rue Paul Langevin (49.700029, 4.790084)



Depuis la rue Paul Langevin (49.704325, 4.785124)

# Exemples de visibilités limitées depuis les habitations et voies de communication



Depuis la D 764 (49.696075, 4.781431)



Depuis la D 764 (49.706306, 4.770398)



Depuis la route de Lumes (49.711794, 4.786589)

# Urbanisme

La commune de Nouvion-sur-Meuse est régie par un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Comme exposé sur la carte ci-contre, les trois ZIP sont situées en zone Uz de ce PLU (en vert).

Les zones Uz regroupent des terrains destinés à l'accueil d'activités industrielles, artisanales et de services.

Les équipements collectifs publics sont autorisés sous conditions.

L'enjeu est qualifié de fort de par le caractère opposable de ce document.



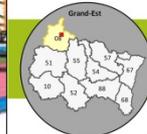
Parc photovoltaïque de  
Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

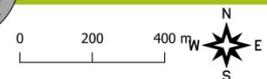
Plan local d'urbanisme

- Zone Uz
- Zone Ni
- Zone UzI

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500 m)
- Limite communale



Source : PLU de Nouvion-sur-Meuse  
Fond : Scan25<sup>+</sup> - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022

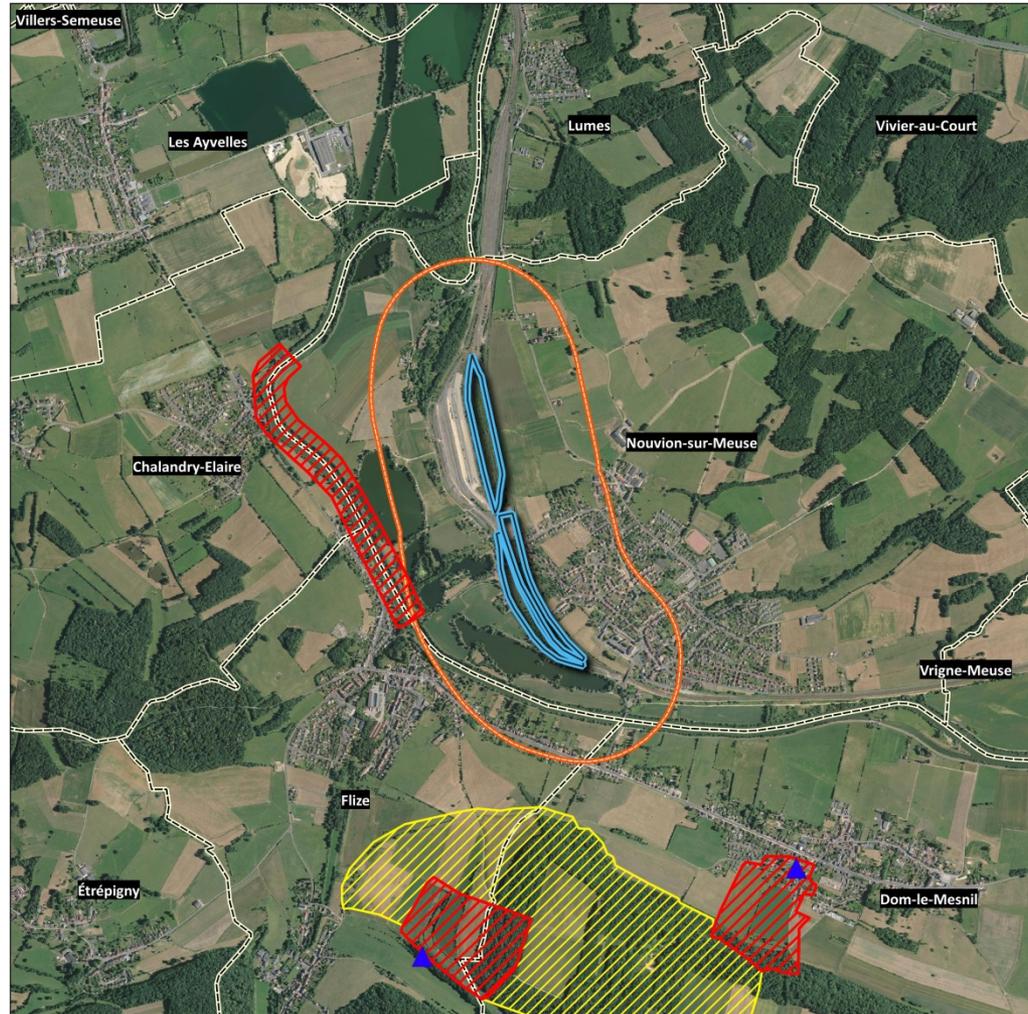


# Captages d'eau potable et périmètres de protection

Aucun périmètre de protection de captage n'est situé au droit ou aux abords du site du projet.

Toutefois, au vu de la nature de la masse d'eau souterraine la plus superficielle « Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar », un risque de pollution n'est pas à exclure pour le périmètre de protection rapproché à l'ouest.

L'enjeu est néanmoins qualifié de faible.



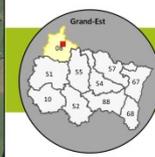
Parc photovoltaïque de  
Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

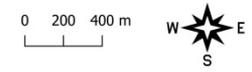
Catpage en eau

- ▲ Point de captage
- ▨ Périmètre de protection des captages
- ▨ Périmètre de protection rapprochée
- ▨ Périmètre de protection éloignée

- ▭ Zone d'implantation potentielle
- ▭ Aire d'étude rapprochée (500 m)
- - - Limite communale



Source : Cart'eaux  
Fond : BDOrtho® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022





# Synthèse des enjeux liés au milieu humain

Composante		Description	Enjeu global
Occupation des sols		Les trois ZIP ne font pas l'objet d'un usage agricole. Elles s'inscrivent au sein d'un territoire artificialisé, dans la catégorie « Tissu urbain discontinu ». Ces parcelles appartiennent à la SNCF (ancien triage de Lumes).	Négligeable
Desserte du site		Les trois ZIP sont accessibles au sud-ouest par les routes départementales D 864 et D764 et au nord-est par la route départementale D 33. De là, quelques routes locales permettent d'accéder au site du projet.	Faible
Habitat		Plusieurs habitations sont localisées sur le territoire dont certaines à proximité immédiate des ZIP « sud-ouest » et « sud-est ».	Négligeable à fort
Urbanisme		Les trois ZIP sont situées en zone Uz du PLU de Nouvion-sur-Meuse. Les équipements collectifs publics sont autorisés sous conditions.	Fort
Aire de captage eau potable		Les ZIP ne sont situées sur aucun périmètre de captage d'eau potable. Toutefois, au vu de la nature de la masse d'eau souterraine la plus superficielle, un risque de pollution n'est pas à exclure.	Faible
Risques technologiques	Sites Basias	Deux sites Basias sont présents entre les trois ZIP.	Modéré
	Radon	Le risque radon est faible sur la ZIP.	Faible
	Autres risques	Aucun autre risque technologique n'est identifié au droit de la ZIP.	Négligeable

Nul/Négligeable

Très faible

Faible

Modéré

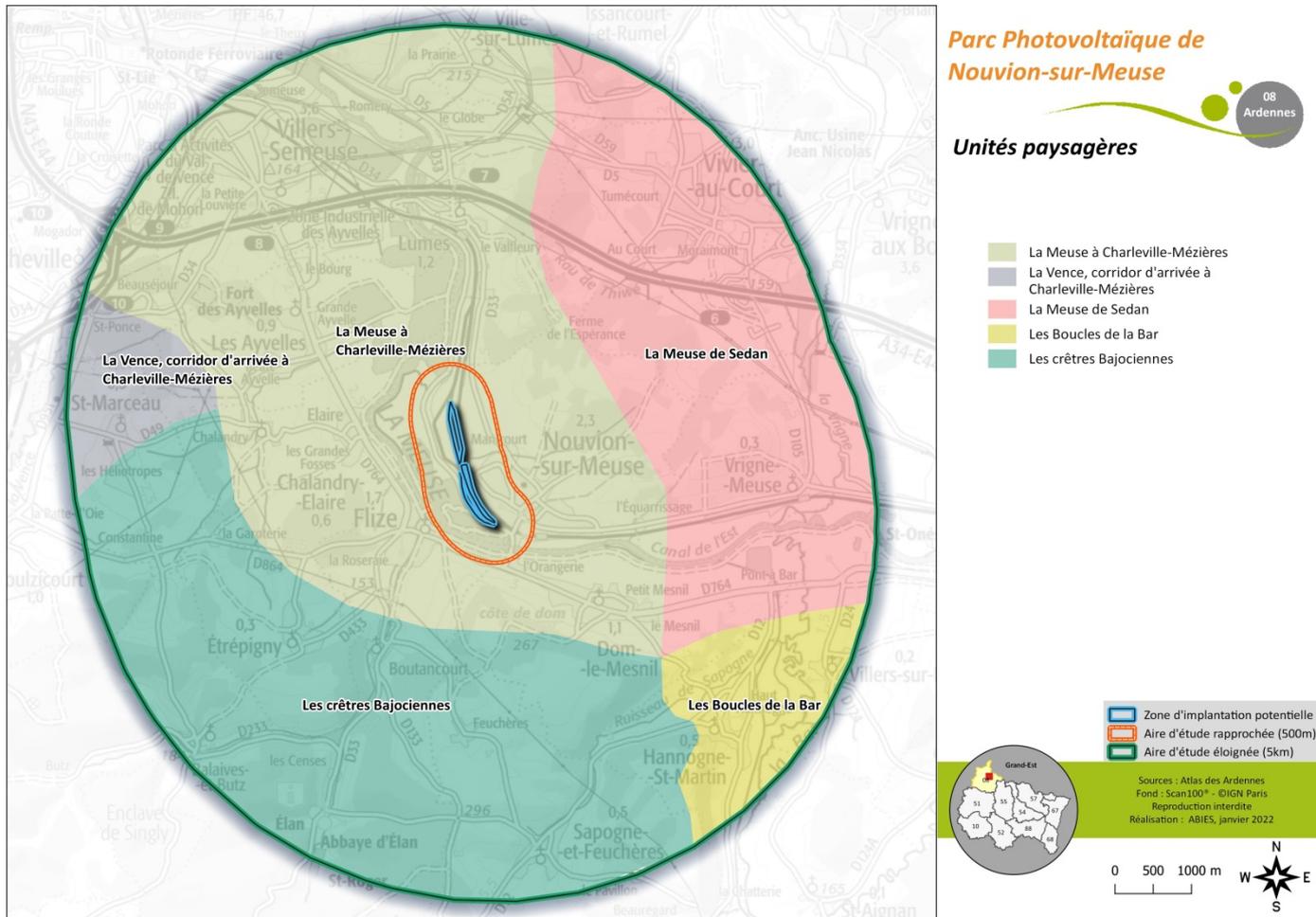
Fort



## LES ENJEUX DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

# Paysage

Le site du projet est situé dans l'unité paysagère « La Meuse à Charleville-Mézières ».



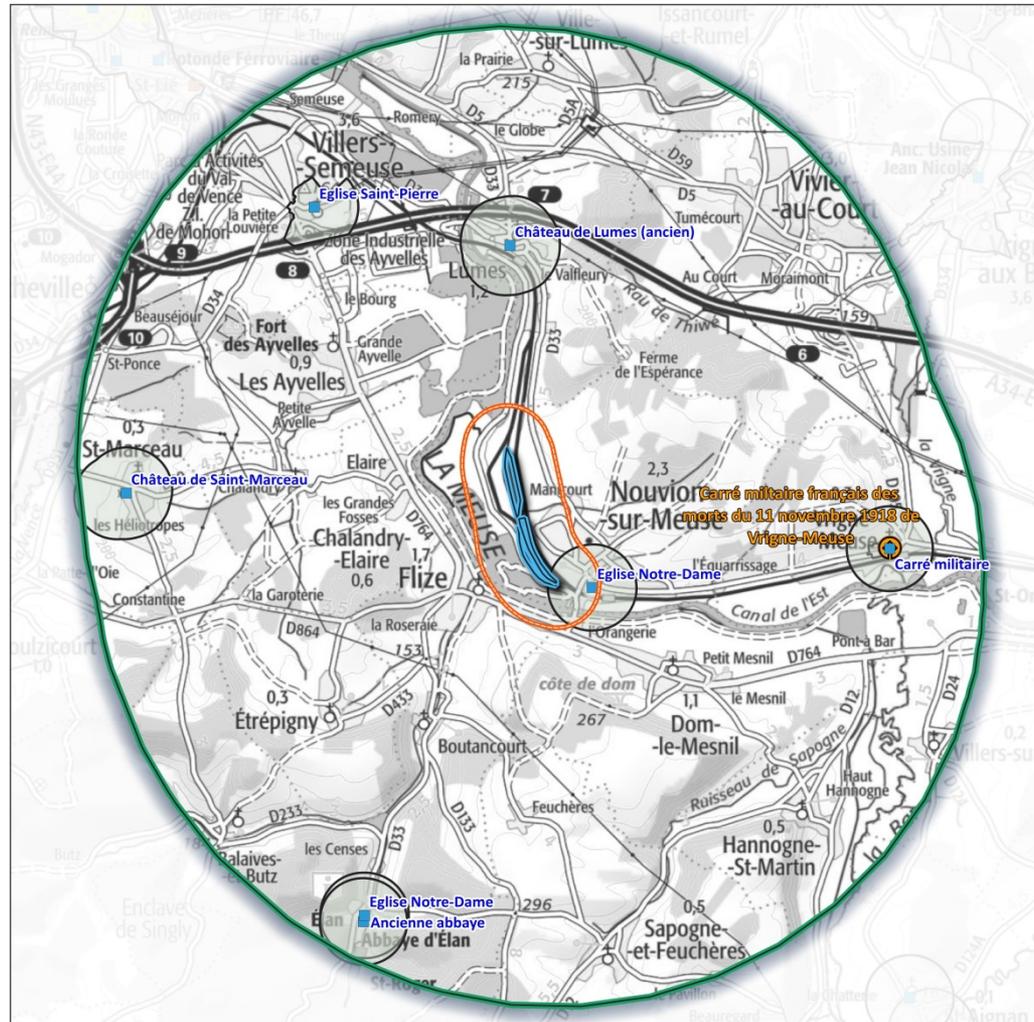
# Patrimoine

Sept Monuments Historiques (MH) inscrits sont localisés dans un rayon de 5 km.

Le périmètre de protection de l'église Notre-Dame intercepte les deux ZIP situées au sud. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera nécessaire. L'exclusion de la zone concernée est possible. Toutefois, la visibilité du projet depuis le parvis de l'église est nulle.

Le site du carré militaire de Vrigne-Meuse, susceptible d'inscription sur la liste du patrimoine mondial (Unesco), est présent sur le territoire du projet, à 3,9 km à l'est de la ZIP « sud-est ».

L'enjeu global est qualifié de fort.



## Parc Photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse

08  
Ardennes

### Patrimoine

#### Monument historique

- Inscrit
- Zone de protection réglementaire autour du monument inscrit

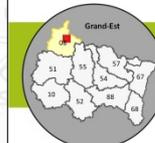
#### Site protégé

- Inscrit

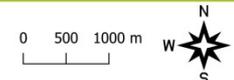
#### Unesco

- ⦿ Site (liste indicative)

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude rapprochée (500m)
- Aire d'étude éloignée (5km)
- Limite communale



Sources : Atlas du Patrimoine, Unesco  
Fond : Scan100® - ©IGN Paris  
Reproduction interdite  
Réalisation : ABIES, janvier 2022



# Patrimoine

Vue depuis le parvis de l'église Notre-Dame, en direction du site du projet. Aucune visibilité n'est à attendre depuis ce MH (source : Google Maps)



# Synthèse des enjeux liés au Paysage & Patrimoine

Composante	Description	Enjeu global
Patrimoine	<p>Sept Monuments Historiques (MH) inscrits sont localisés dans un rayon de 5 km. Le périmètre de protection de l'église Notre-Dame intercepte les deux ZIP situées au sud. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France sera nécessaire.</p> <p>Il faudra également analyser les visibilitées potentielles depuis l'ensemble des monuments patrimoniaux identifiés.</p>	Fort

Nul/Négligeable	Très faible	Faible	Modéré	Fort
-----------------	-------------	--------	--------	------



## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

# Synthèse finale

## Atouts

- La topographie ne présente pas de contrainte particulière ;
- Les Zones d'Intérêt Naturel ne sont pas localisées aux abords immédiats des ZIP (la plus proche est à 420 m au nord) ;
- L'accès aux ZIP est facilité par la présence de trois routes départementales (D 764, D 864 et D 33), au sud-ouest et au nord-est, puis par quelques routes locales ;
- Les ZIP ne sont situées sur aucune une aire de captage d'eau potable ;
- Les ZIP ne sont pas implantées sur des parcelles à usage agricoles ;
- Le PLU de Nouvion-sur-Meuse autorise la construction d'équipements collectifs publics (sous conditions) en zone Uz.

## Faiblesses

- Deux sites Basias sont identifiés entre les trois ZIP du projet ;
- Le périmètre de protection des 500 m de l'église Notre-Dame (MH) intercepte les deux ZIP situées au sud. Néanmoins, depuis le parvis de l'église, le projet ne sera pas visible ;
- La ruisseau d'Autremont traverse la ZIP « nord » (trame bleue du SRCE) ;
- Le site du projet est situé aux abords de zones soumises au risque inondation (PPRi). Il serait judicieux que le projet prenne en compte l'écoulement des eaux en maintenant notamment la transparence hydraulique du secteur ;
- Plusieurs zones humides sont potentiellement localisées sur l'ensemble du site du projet ;
- Deux risques naturels sont présents au droit des ZIP (aléa remontée de nappes et retrait-gonflement des argiles) ;
- La nappe "Alluvions de la Meuse, de la Chiers, et de la Bar ", est vulnérable au risque de pollution du fait de sa nature sédimentaire, sa position affleurante et de son écoulement libre ;
- Les ZIP sont directement concernées par la trame bleue du SRCE Champagne-Ardenne ;
- Une partie du projet sera visible par plusieurs habitations alentours proche du site.

# Synthèse finale

Le projet photovoltaïque de Nouvion-sur-Meuse ne comporte aucun enjeu rédhibitoire. Toutefois, il est à noter certains enjeux importants comme, notamment :

- le périmètre des 500 m de l'église Notre-Dame qui intercepte une partie des ZIP situées au sud et demandera l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- le risque inondation régit par le PPRI Meuse Amont I qui, même le site du projet n'est pas situé en zone inondable, pourrait contraindre certains aménagements du projet afin de maintenir l'écoulement des eaux et la transparence hydraulique du secteur (contraintes d'implantation, surélévation des postes électriques, type d'ancrage, etc.)
- la présence potentielles de zones humides (sondages pédologiques à prévoir) ;
- la présence du ruisseau d'Autremont sur la ZIP « nord », affluent de la Meuse et identifié dans la trame bleue du SRCE Champagne-Ardenne ;
- la visibilité du projet sur certaines habitations avoisinantes.